

# 2020

## UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT MILITANT



ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.

AMNESTY  
INTERNATIONAL



# PRÉAMBULE

---

Chers militants, chers amis,

Lorsque le 16 mars 2020, le Président de la République annonçait la mise en place d'un confinement pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, nous étions loin d'imaginer que le tunnel dans lequel nous entrions allait être aussi long et déroutant à plus d'un titre.

Si, depuis cette date, nous sommes contraints, encore aujourd'hui, de composer avec des restrictions et de nombreuses incertitudes, la crise sanitaire est loin d'avoir mis un coup d'arrêt à nos mobilisations et encore moins d'avoir rompu nos liens si précieux, scénario que nous redoutions plus que tout.

Au contraire, nous avons été les témoins et les acteurs d'un incroyable élan d'empathie et de solidarité au sein de notre mouvement, soucieux que nous étions toutes et tous de nous soutenir mutuellement et de rester connectés les uns aux autres, en particulier avec les plus isolés ou moins outillés d'entre nous.

Avec cette nouvelle édition de notre rapport « Une année d'engagement », nous avons eu à cœur de recenser et de valoriser tout ce que nous avons réussi à accomplir malgré la distance et les difficultés.

Comme vous pourrez le découvrir à la lecture de ces pages, la pandémie a accéléré notre transition numérique, qui était déjà bien entamée. Les réunions sur Zoom ou Teams, les webinaires, les formations à distance, les manifestations ou projections-débats en ligne font désormais partie intégrante de nos vies militantes.

Nous n'avons pas pour autant renoncé à nos leviers d'action les plus chers. Nous avons continué de battre le pavé, notamment pour dénoncer des dispositions de la proposition de loi sur la sécurité globale. Nous avons poursuivi nos interventions en milieu scolaire, entre autres pour échanger sur la liberté d'expression dans un contexte de forte émotion. Nous avons aussi réussi, dans les moments où cela était possible, à organiser des projections-débats dans les salles de cinéma. Nous avons enfin réussi à maintenir notre opération annuelle des 10 jours pour signer, ce qui nous a permis de collecter plus de 430 000 signatures.

Nos efforts n'ont pas été vains, loin de là ! Nous avons eu la joie d'apprendre la libération de Nabeel Rajab au Bahreïn et celle de Loujain Al-Hathloul en Arabie saoudite, tout comme nous avons appris avec soulagement que Magai Matiop Ngong était finalement sorti du couloir de la mort au Soudan du Sud. Nous avons également célébré la légalisation de l'avortement en Argentine et la relaxe définitive de Martine Landry. Enfin, nous avons empêché qu'un cargo saoudien n'accoste au port du Havre pour y charger des armes françaises à destination de l'Arabie saoudite.

À la lumière de ces quelques éléments, dirions-nous que 2020 a été une annus horribilis ? Compliquée et inédite, indéniablement. Mais reconnaissons qu'elle a été riche et fructueuse sur bien des plans.

Merci encore et infiniment de votre présence et de votre soutien tout au long de cette année et bravo pour tout ce que vous avez accompli !

Solidairement et amicalement,

L'équipe du Pôle Engagement et Education aux droits humains

# SOMMAIRE

7

## Photographie du mouvement

Portrait-robot d'une structure locale  
Les structures qui composent le mouvement  
Le nombre de membres des structures locales  
L'âge des membres des structures locales  
Focus sur les antennes jeunes

11

## Les actions réalisées

L'année en un clin d'œil  
Zoom sur les campagnes  
Zoom sur les temps de mobilisation en ligne  
Zoom sur les webinaires proposés par le secrétariat national

16

## Les modalités d'action

L'éducation aux droits humains  
Le soutien aux personnes  
Le plaidoyer

18

## Les moyens d'action

L'équipement et les usages informatiques et numériques  
Les réunions en ligne  
Les formations  
Les outils de communication  
Le matériel d'action  
Le budget consolidé des groupes locaux

24

## La participation à la vie du mouvement

À l'échelle nationale  
À l'échelle régionale

Les données utilisées dans ce rapport sont issues en grande partie des 119 réponses au « Questionnaire sur l'activité en ligne en 2020 » envoyées par les structures locales au secrétariat national. Cette collecte d'informations a eu lieu de fin janvier à mi-février 2021. L'autre source d'informations importante est issue des compilations réalisées tout au long de l'année par le Pôle Engagement et Éducation aux droits humains. La plupart des données concernent les groupes locaux et les cercles d'action. L'activité des antennes jeunes du mouvement fait l'objet d'une page spécifique dédiée à l'intérieur de ce rapport.

Nous remercions l'ensemble des structures locales pour leurs contributions qui ont permis la réalisation de ce rapport.

Photo en couverture : © Benjamin Girette

À l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes, les militants d'Amnesty France se mobilisaient une nouvelle fois pour que Loujain al-Hathloul, figure emblématique des défenseuses des droits des femmes en Arabie saoudite, soit libérée.

# PAROLES DE MILITANTS



## GAËL, 30 ANS

*Membre depuis 2015*

La première fois où j'ai écrit "libérée" sur une affiche, je me rappelle avoir eu les larmes aux yeux.

## KEANI, 25 ANS

*Membre depuis 2015*

Quand je pense aux grandes victoires récentes, je pense notamment au droit à l'avortement en Irlande.



## XAVIER, 50 ANS

*Membre depuis 1994*

En tant que militants des droits humains, nous devons intégrer les droits liés à l'environnement dans nos combats.



## THAÏS, 22 ANS

*Membre depuis 2020*

On peut être fier de ce qu'on fait quand on est membre d'Amnesty, fier de se battre pour une belle et noble cause.





## MARTINE, 70 ANS

*Membre depuis 2007*

Que des hommes puissent exécuter d'autres hommes sous couvert de la loi, je trouve ça immonde !

## JULIE, 23 ANS

*Membre depuis 2015*

Les combats pour les droits humains sont variés et c'est ça qui me plaît.



## PIERRE, 54 ANS

*Membre depuis 1984*

J'étais un "footeux" à l'époque et quand j'ai vu des gens attaquer la Coupe du monde, ça m'a interpellé.



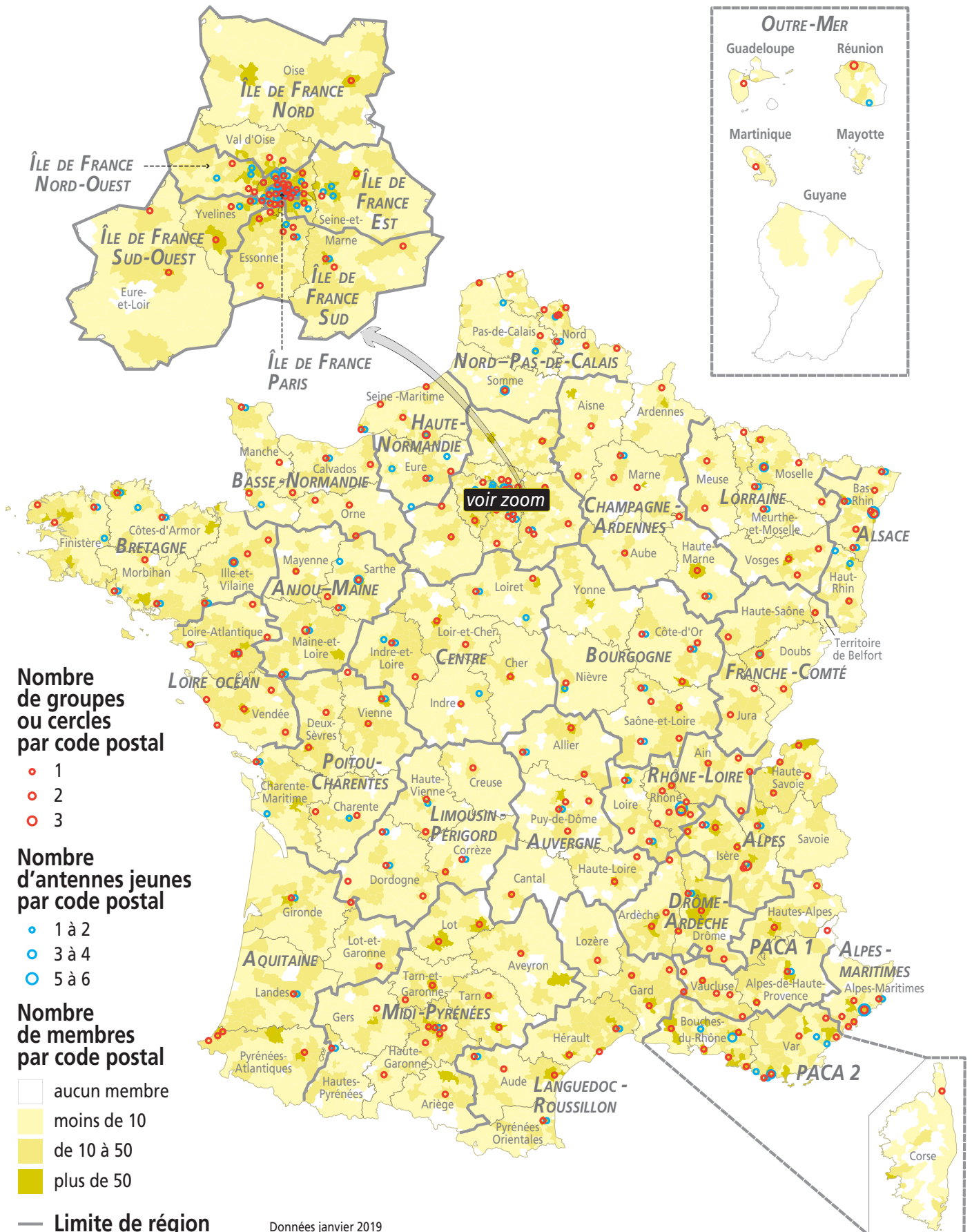
## FRANÇOISE, 65 ANS

*Membre depuis 1980*

Les premières pétitions que j'ai signées ?  
C'était contre la dictature au Chili et l'internement psychiatrique en URSS !



# Répartition des membres



# PHOTOGRAPHIE DU MOUVEMENT

## PORTRAIT ROBOT D'UNE STRUCTURE LOCALE EN 2020



### Désignation

« groupe local », « cercle d'action » ou « antenne jeunes ».



### Description

Organisation militante reliée à AIF par convention (les groupes locaux sont des associations « loi 1901 »).



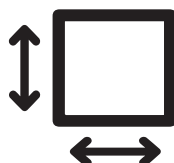
### Date de naissance

En 1971 pour les groupes (60 % des groupes locaux ont été créés dans les années 70 et 30 % dans les années 1980), en 2002 pour les antennes jeunes et en 2011 pour les cercles d'action.



### Lieu de résidence :

// un ou plusieurs groupes ou cercles d'action par ville, soit 250 communes en France ;  
// deux tiers d'antennes jeunes dans des lycées et un tiers dans les universités et grandes écoles.



### Taille

Généralement entre 10 et 15 membres.



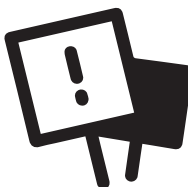
### Âge moyen des membres

Entre 15 et 25 ans pour les antennes, un peu plus de 60 ans pour les groupes et cercles d'action.



### Activités principales

Stands d'information, interventions scolaires et projections-débats.



### Thématiques de prédilection

Réfugiés et migrants, droits des femmes et droits de l'enfant.

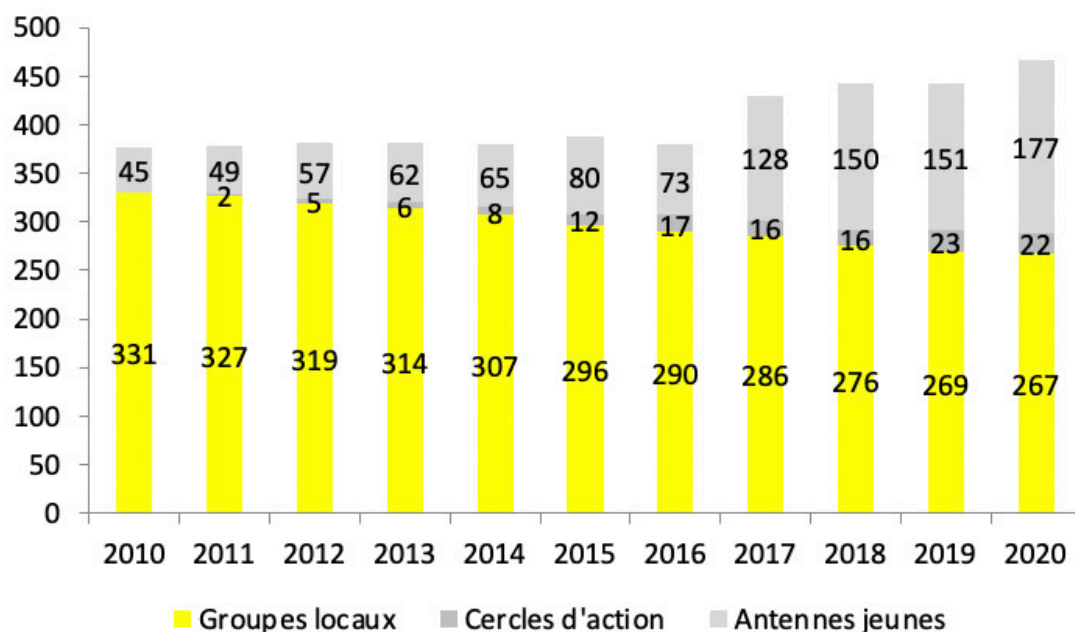


### Pic d'activité

Campagne « 10 jours pour signer » en décembre.

## LES STRUCTURES QUI COMPOSENT LE MOUVEMENT

Évolution du nombre de structures locales depuis 10 ans

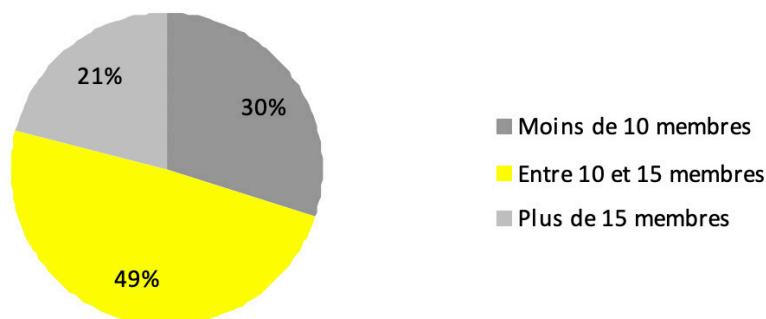


**Au 31 décembre 2019, on comptait 267 groupes locaux, 22 cercles d'action et 177 antennes jeunes.**

Par rapport à 2019, deux groupes locaux ont été fermés (Cantal et Lyon Centre). Concernant les cercles d'action, si trois d'entre eux ont été fermés (Pays d'Apt, Maubeuge et Est-dijonnais), deux autres ont été créés (à Poissy et à Lyon-Quartier Point-du-Jour). L'année 2020, marquée par la pandémie liée au coronavirus, a freiné les perspectives de développement de structures locales. Nous avons consacré l'essentiel de notre énergie à l'accompagnement des régions, groupes, cercles et antennes jeunes dans cette période délicate. Cela s'est notamment traduit par la mise en place de réunions mensuelles avec les responsables de région, par une série d'appels téléphoniques à l'ensemble des responsables des groupes (soit près de 50 heures passées au bout du fil) et par deux temps de rencontre avec les relais jeunes ainsi qu'un week-end des antennes jeunes maintenus sous forme de webinaires. Réduire la distance, être à l'écoute et attentifs aux difficultés rencontrées ont été la priorité.

## LE NOMBRE DE MEMBRES DANS LES STRUCTURES LOCALES

La moitié des structures locales comptent entre 10 et 15 membres



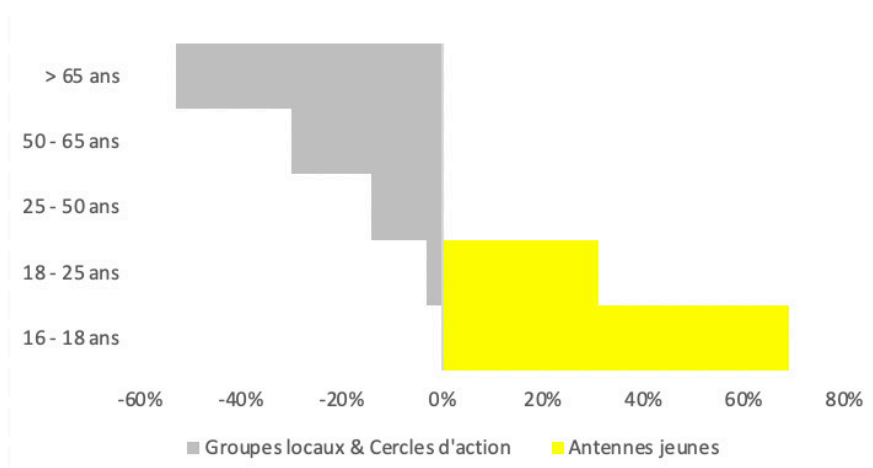
En 2019, la médiane et le nombre moyen de membres par structure locale était de 12. Par ailleurs, les structures locales déclaraient se faire aider par 8 à 9 bénévoles ponctuels en moyenne.

En 2020, le chiffre estimé reste le même. Malgré la crise sanitaire, les groupes locaux ont réussi à recruter en moyenne une nouvelle personne pendant l'année.

(Contact pour les questions de recrutement de militants : [mobilisation@amnesty.fr](mailto:mobilisation@amnesty.fr)).

## L'ÂGE DES MEMBRES DES STRUCTURES LOCALES

Pyramide des âges



La plupart des membres de groupes locaux et cercles d'action ont plus de 50 ans. Cela s'explique par la date de création d'Amnesty International en France (qui fête aussi ses 50 ans en 2021) et par le profil sociologique des militants en France, parmi lesquels les personnes à la retraite sont fortement représentées du fait de leur disponibilité et de leur attrait pour les actions associatives de terrain (d'après les études réalisées par l'association Recherches & Solidarités).

Du côté des antennes jeunes, on remarque la forte représentation des moins de 18 ans.

## FOCUS SUR LES ANTENNES JEUNES

### Focus sur les antennes jeunes

Le réseau français d'Amnesty International comptait 177 antennes jeunes actives au 31 décembre 2020. Ce chiffre est en constante augmentation depuis plusieurs années, notamment dans les lycées.

Au 31 décembre, sur ces 177 entités, on dénombrait 120 antennes lycéennes (68%), 53 antennes universitaires ou de grandes écoles (30%) et 4 antennes sans rattachement à un établissement scolaire (2%).

### Les jeunes en action

Malgré la crise sanitaire, les antennes jeunes sont restées mobilisées, particulièrement sur les réseaux sociaux. Les droits des femmes sont la thématique la plus plébiscitée par les antennes jeunes, suivis par les discriminations et les droits des réfugiés et migrants. En 2020, et ce malgré la crise sanitaire, les stands d'information ont été l'activité la plus prisée par les antennes jeunes, les lycées permettant la tenue de ce mode d'action au sein des établissements.

### Les temps de rencontre



© Pierre Delval - Port de commerce de Cherbourg-en-Cotentin, février 2020  
Mobilisation à Cherbourg de membres de la cellule armes, de militants du groupe local de Cherbourg (ainsi que de syndicats et d'autres ONG) pour dénoncer l'escale à Cherbourg du Bahri Yanbu, un cargo saoudien spécialisé dans le transport de matériel militaire.

#### // Au niveau national

En 2020, le week-end des antennes jeunes, prévu les 17 et 18 octobre à Paris, n'a pu être maintenu et a été converti en 13 webinaires échelonnés entre les 2 octobre et 16 novembre. Le nombre d'inscrits et

d'inscrites était compris entre 46 et 86 personnes par webinaire, mais le taux de participation effective s'est élevé à 35% en moyenne. Ce taux s'explique à la fois par les vacances scolaires et un phénomène de lassitude pour le format en ligne. En tout, 53 antennes jeunes ont participé à ces webinaires (19 antennes lycéennes et 34 antennes universitaires).

#### // Au niveau régional

Plusieurs week-ends régionaux des antennes jeunes auraient dû avoir lieu en 2020, mais seul celui de Bretagne a pu voir le jour avant le confinement de mars et le début de la crise sanitaire. Des week-ends des antennes jeunes régionaux en Île-de-France ainsi que dans le sud de la France (en PACA et dans les Alpes-Maritimes) ont malheureusement dû être annulés en raison du confinement.

# LES ACTIONS RÉALISÉES

## ZOOM SUR LES CAMPAGNES

### L'ANNÉE EN UN CLIN D'OEIL



## ZOOM SUR LES CAMPAGNES

### Campagne *Silence, on arme !*

Prolongeant le combat pour la signature d'un traité mondial sur le commerce des armes, la campagne « Silence, on arme ! » a débuté en septembre 2019 par une campagne choc #FrenchBombs, lancée dans le cadre de la Fashion Week à Paris. L'objectif de cette campagne est simple : nous souhaitons obtenir du gouvernement qu'il rende enfin des comptes en faisant toute la transparence sur ses ventes d'armes, et appeler les députés à jouer leur rôle de garant du débat démocratique en s'assurant d'un contrôle effectif et efficace des ventes d'armes françaises. Mobilisations d'envergure, actions en ligne, synergie interassociative : un an et demi plus tard, en janvier 2021, la campagne « Silence, on arme ! » compte à son actif de nombreuses actions qui ont entre autres choses abouti, en novembre 2020, à une étape notable en termes de plaidoyer. Le rapport parlementaire sur les exportations d'armes de la France des corapporteurs Jacques Maire et Michèle Tabarot acte publiquement, et c'est une première, la nécessité d'une véritable transparence et d'un contrôle parlementaire des ventes d'armes françaises.

La campagne « Silence, on arme ! » est aussi le laboratoire de nouvelles façons de militer et d'expériences collectives. L'année 2020 et la crise sanitaire nous ont poussés à nous adapter en proposant des actions et des supports différents : organisation d'une cybermanifestation pour les cinq ans du conflit yéménite, coproduction avec un youtubeur d'une vidéo expliquant les enjeux du commerce des armes, opération de promotion sur Instagram avec des influenceurs, production d'une série de supports audio sur la campagne...

Cette campagne mobilise aussi fortement les structures locales d'AIF qui sont appelées à sensibiliser le public sur la question, grâce notamment à un livret d'actions (exposition interactive, projection-débat, quiz militant, etc.), mais également à interpeller leurs députés à travers des actions de plaidoyer local ou des interpellations en ligne. À ce jour, 225 groupes locaux participent à la campagne et plus de 200 personnes ont été formées depuis octobre 2019. Grâce à cette forte mobilisation, la pétition adressée à Emmanuel Macron totalisait 116 000 signatures fin 2020.

Nous avons également lancé un programme innovant avec 22 jeunes ambassadeurs, qui ont organisé des actions de clean tags et d'affichage sauvage dans les rues partout en France, des projections-débats autour du film *Mon pays fabrique des armes* d'Anne Poiret et des rendez-vous de plaidoyer avec des élus. Ces jeunes ambassadeurs ont participé à des opérations de sensibilisation dans des lycées, des festivals et des marchés, et fait des interviews pour des médias sous divers formats (presse locale et régionale, vidéo, journaux en ligne).

En 2020, la campagne « Silence On Arme ! » a contribué à faire émerger le sujet du contrôle des armes dans le débat public.



Loujain libérée ! © Al-Hathloul family

### Campagne mondiale BRAVE\*

Voilà maintenant près de trois ans que le mouvement Amnesty International mène cette campagne visant à défendre et promouvoir le travail des défenseurs des droits humains. Amnesty France et ses militants ont porté haut et fort les couleurs de BRAVE\* avec de beaux succès. Des milliers de signatures ont été collectées, des centaines de messages de soutien ont été adressés aux défenseurs et à leur famille, des milliers d'actions ont été réalisées en ligne ou sur le terrain pour interpeller les autorités de différents pays mais aussi les autorités françaises. Et des victoires ! La libération de huit des onze défenseuses des droits des femmes saoudiennes dont Loujain al-Hathloul ; la non-extradition de Julian Assange aux États-Unis où il

risquait des actes de torture ; l'engagement de la France à porter la protection des défenseurs des droits des humains comme l'un des trois axes prioritaires de son mandat 2021-2023 au Conseil des Droits de l'Homme à l'ONU.

L'engagement des militants sur cette campagne a été très intense au cours de 2020, et ce malgré les périodes de confinement. La campagne G20 de fin d'année a été portée par plus de quarante groupes locaux extrêmement impliqués et réactifs. Cette mobilisation a contribué à l'accélération du processus judiciaire saoudien, qui était à l'arrêt depuis 2019, et d'obtenir l'annonce des libérations de quasiment toutes les femmes défenseuses qui étaient encore en prison (trois d'entre elles le sont encore, dont Nassima al-Sada et Samar Badawi, pour lesquelles nous continuons à mener campagne).

2020 a aussi été l'occasion de préparer la fin de cette campagne. Avec pour dernier grand projet, la campagne « Calais ». Celle-ci vise à valoriser le rôle des aidants et la légitimité du travail mené par ces défenseurs des droits des migrants auprès de la population calaisienne. En effet, les acteurs de la solidarité dans le Calaisis sont victimes d'actes de harcèlement et sont régulièrement empêchés de mener à bien leur activité dans l'impunité la plus totale. Cette campagne cherche à faire évoluer le regard et la perception qu'ont les Calaisiens des différents acteurs de la solidarité agissant sur le terrain et d'obtenir leur soutien. Cette campagne démarrera en avril 2021 et se terminera en janvier 2022.

### **Campagne mondiale 10 jours pour signer**

L'opération « 10 Jours pour signer » a eu lieu du 4 au 14 décembre dans des conditions exceptionnelles liées à la crise sanitaire. Ainsi, la campagne a principalement été portée en ligne et nous avons récolté près de 430 600 signatures. L'équipe des 10 Jours pour signer a proposé une palette d'outils pour faciliter la mobilisation des structures militantes hors actions sur le terrain, avec notamment un communiqué de presse, mettant en avant la nécessité de se mobiliser pour les droits humains malgré la crise sanitaire, et des supports audio pour chaque situation défendue.

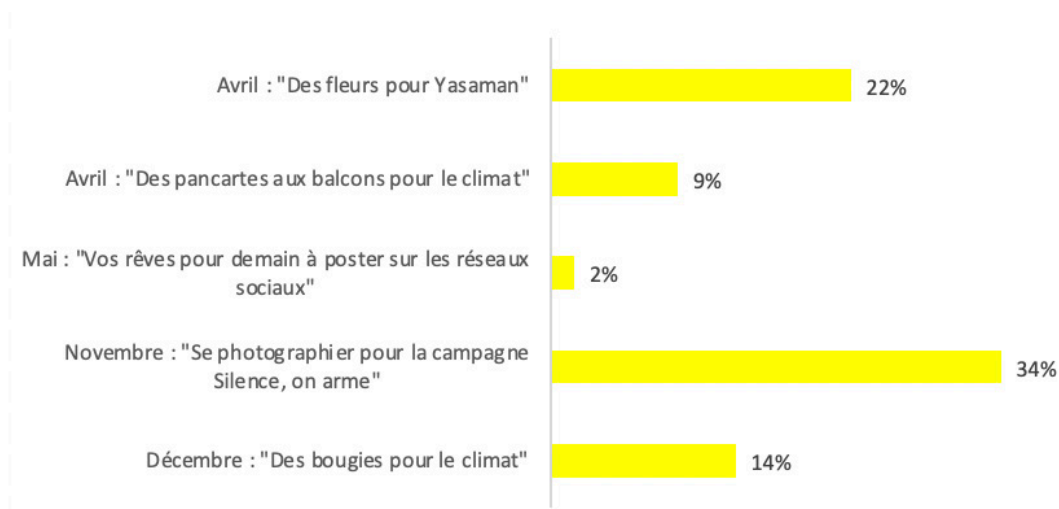
Nous avons également organisé un webinaire de lancement le 4 décembre qui a réuni près de 150 militantes et militants. Au-delà des signatures de pétitions, nous avons reçu énormément de messages de soutien qui sont actuellement envoyés aux personnes que l'on défend. Enfin, nous avons décidé de prolonger les actions sur le terrain jusqu'au mois d'avril pour permettre de mobiliser localement en « présentiel ».



« 10 jours pour signer » : Popi Qwabe et Bongeka Phungula, Khaled Drareni, Germain Rukuki, Les trois jeunes du El Hibli, Gustavo Gatica, Nassima Al Sada, Idris Khattak, Jani Silva, Paing Pyo Min, Le groupe Solidarité LGBTI+ de l'Université d'Odtü

## ZOOM SUR LES TEMPS DE MOBILISATION EN LIGNE

### "Silence, on arme" en tête des actions en ligne réalisées par les structures locales



Taux de mobilisation des structures locales par action proposée par AIF

Pour pallier les difficultés d'organiser des temps de mobilisation en présentiel, le secrétariat national a développé plusieurs actions à réaliser depuis chez soi et à partager en ligne. Entre avril et juin, un espace « Confiné mais engagé » était notamment disponible sur le site internet d'AIF. Si ce type d'action n'a pas vocation à s'inscrire dans la durée, il a tout de même permis de maintenir une activité militante pendant toute l'année 2020.

Si la mobilisation s'est beaucoup exprimée en ligne en 2020, des actions ont tout de même pu être menées sur le terrain. Trois pétitions ont ainsi pu dépasser les 6 000 signatures sur papier :

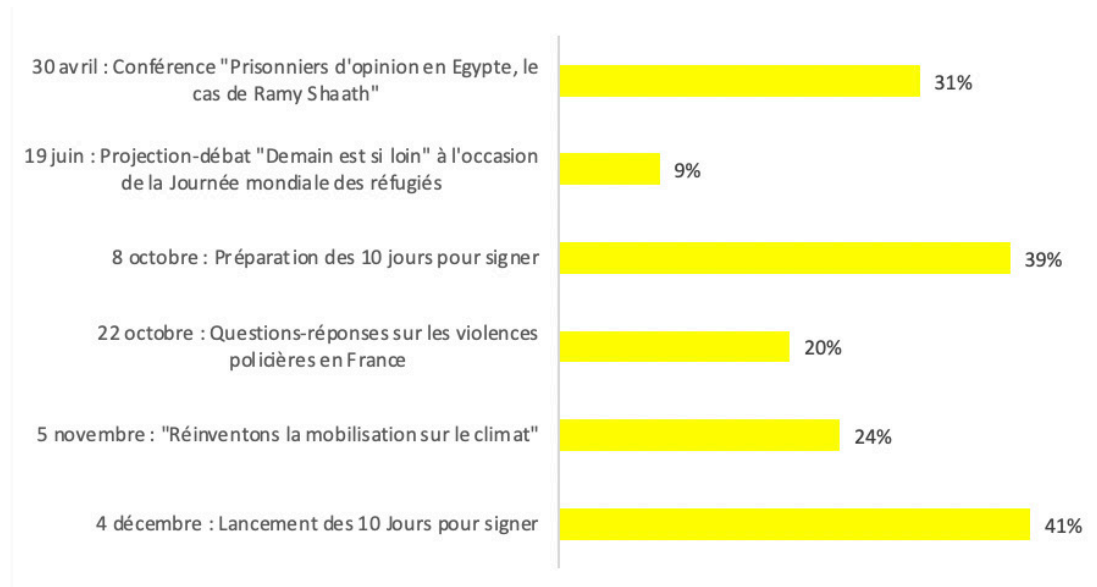
- Liberté pour Nassima Al Sada !
- Exigeons la protection de Jani Silva
- Justice pour Gustavo Gatica



© Benjamin Girette - Action devant l'Ambassade de Guinée le 17 décembre  
Amnesty France s'est mobilisée pour interpellier les autorités guinéennes et leur demander de s'engager à lutter efficacement contre l'impunité, de donner réparation aux victimes pour les dommages subis et de se mettre en conformité avec les normes internationales relatives aux droits humains en matière de maintien de l'ordre.

## ZOOM SUR LES WEBINAIRES PROPOSÉS PAR LE SECRÉTARIAT NATIONAL

### Forte participation des structures locales aux webinaires sur les 10 Jours pour signer



Taux de participation des structures locales aux webinaires proposés par AIF



Les webinaires sont des conférences organisées en ligne. Ils permettent de partager une expertise sur un sujet particulier au même moment, sur l'ensemble du réseau. Grâce à des formats interactifs, ils permettent également d'encourager les échanges entre le secrétariat national et les structures locales. Ces temps ont été appréciés des participants et devraient donc être reproduits à l'avenir, même si les restrictions sanitaires sont levées.

© Coll. privée - Ramy Shaath.

# LES MODALITÉS D'ACTION

## L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

« L'EDH ? L'EDH s'adresse à tous, par tous et pour tous ! » **Dominique, groupe du Mans**

« L'EDH ? C'est une activité essentielle et rendue plus encore primordiale par l'évolution d'AI et la détérioration générale des droits humains » **Didier, groupe d'Evreux**

L'année 2020 a été particulière à bien des égards, notamment au regard de la situation sanitaire, et a eu des conséquences non-négligeables sur la possibilité de réaliser des actions d'éducation aux droits humains (fermeture d'établissements, mise en place de protocoles sanitaires...). Néanmoins, les structures locales ont su faire face aux défis imposés par cette situation exceptionnelle et mener des interventions d'EDH malgré tout.

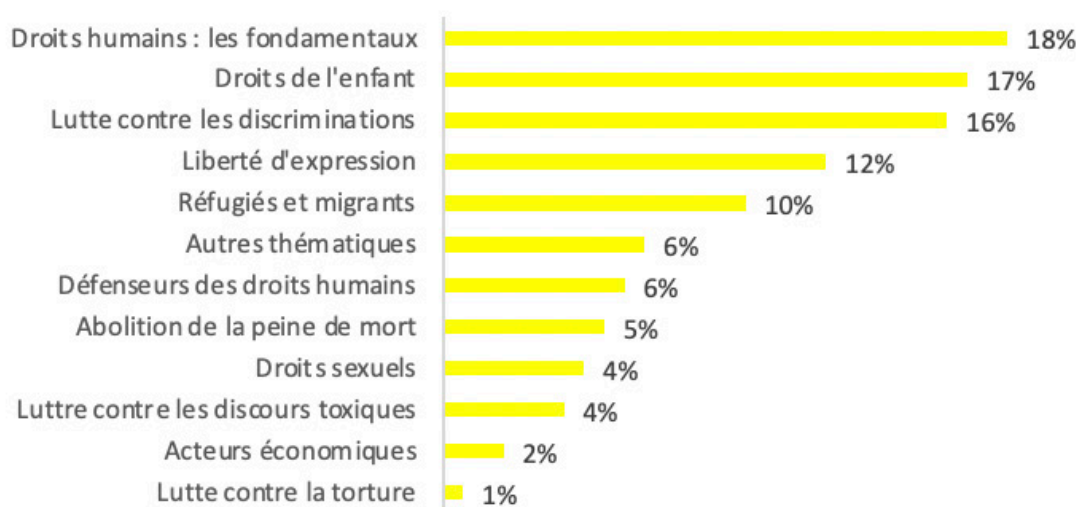
Sur les 108 structures qui ont répondu à notre questionnaire, 85 structures locales ont déclaré avoir mené des actions en EDH portées par 337 militants.

// **Nombre d'intervenants dans les structures locales** : de 1 à 10, avec une moyenne de 2 personnes.

// **Nombre de personnes ayant bénéficié des activités d'EDH** : 11 137 dont 93% d'élèves d'école primaire, des collégiens ou des lycéens.

Les thématiques abordées lors des interventions sont majoritairement : les droits humains (les fondamentaux), les droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations et la liberté d'expression.

### Les thématiques d'intervention en EDH



Par ailleurs, l'année 2020 a été l'occasion de développer des activités pour continuer à s'éduquer aux droits humains depuis la maison. Certains groupes ont même pu s'emparer de ces activités variées (dessins, mots-mêlés, quizz...) en les partageant avec les professeurs, voire en animant des interventions à distance.

Un rapport plus complet présentant l'activité en éducation aux droits humains d'Amnesty International France en 2020 est disponible en ligne.

Contact : [education@amnesty.fr](mailto:education@amnesty.fr)

## LE SOUTIEN AUX PERSONNES

### // 239 structures locales font partie du réseau Actions Urgentes d'AIF.

Les Actions Urgentes relaient des situations individuelles, diverses et très concrètes de violation des droits, pour lesquelles chacun peut agir directement, de manière personnalisée et efficace. En 2020, 361 actions urgentes ont été proposées par AIF.

Contact : [actionsurgentes@amnesty.fr](mailto:actionsurgentes@amnesty.fr)

### // 108 structures locales suivent un dossier d'intervention.

Les dossiers d'intervention visent à exercer une pression modeste mais continue sur les autorités d'un pays, en faveur d'un individu, d'un groupe d'individus ou des membres d'une organisation en danger. Cette forme d'action montre aux autorités que notre action contre l'injustice, contre l'impunité des États et des groupes privés est constante. C'est un combat de longue haleine testant notre endurance, mais essentiel pour les personnes en danger. En 2020, 9 nouveaux dossiers ont été créés dont un a déjà été résolu avec succès. Les dossiers d'intervention d'Amnesty International France sont gérés par une quinzaine de bénévoles qui forment l'équipe « Protégeons les personnes ».

Contact : [personnesendanger@amnesty.fr](mailto:personnesendanger@amnesty.fr)

## LE PLAIDOYER

**En 2020, deux actions de plaidoyer local ont été proposées aux structures locales.** Dans les deux cas, il s'agissait de contacter les députés de chaque circonscription pour les alerter sur la nécessité de réguler le commerce des armes en France, et pour les mobiliser contre le vote de la loi « sécurité globale » telle que présentée au Parlement à la fin de l'année.

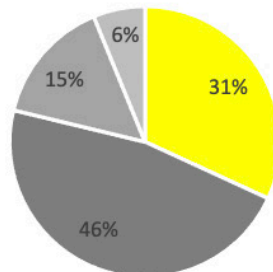
Depuis de nombreuses années, les **exportations d'armes françaises** sont autorisées par le Premier ministre et leur gestion est du ressort du seul pouvoir exécutif. Les parlementaires, garants incontournables du débat démocratique, ne jouent pas pleinement leur rôle de contrôle pour garantir que ces transferts d'armes soient conformes aux engagements internationaux de la France, tels que le Traité sur le commerce des armes. C'est pour cette raison que nous avons proposé aux groupes une action de plaidoyer locale afin qu'ils sensibilisent les députés de leur circonscription sur la question. Grâce à cette mobilisation, une mission d'information sur le contrôle des exportations d'armement a été créée par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Cette mission d'information parlementaire a rendu public son rapport le 18 novembre 2020. Le document présente plusieurs recommandations significatives en matière de transparence et de contrôle des ventes d'armes françaises.

Fin 2020, la proposition de **loi « Sécurité globale »** arrive à l'Assemblée nationale. En instaurant un régime de surveillance très large, elle menace le droit à la vie privée et le droit de manifester. Son article 24 risque aussi d'entraver la diffusion d'images des forces de l'ordre, pourtant essentielles pour documenter les violences policières. Comme les experts des Nations Unies ou la Défenseure des droits, nous avons vivement critiqué cette proposition de loi et sommes descendus dans la rue à plusieurs reprises pour manifester notre opposition. Pour interpeller les députés avant et pendant les débats, nous avons mis en place une « page action » pour proposer aux militantes et militants de leur écrire par email ou courrier pour partager nos alertes et leur demander de ne pas voter les mesures les plus liberticides. Face à la mobilisation, le gouvernement a retardé le passage de la loi au Sénat, et ce dernier s'est engagé à la modifier.

## LES MOYENS D'ACTION

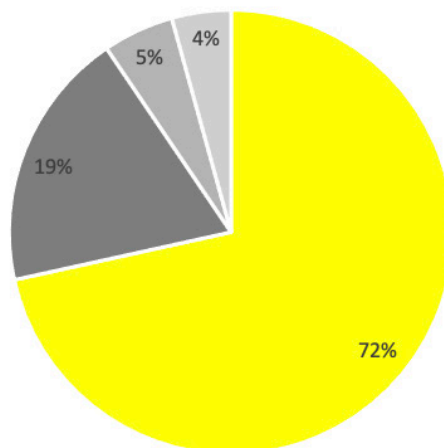
### L'ÉQUIPEMENT ET LES USAGES INFORMATIQUES ET NUMÉRIQUES

La majorité des membres des structures locales à l'aise avec l'utilisation de l'informatique



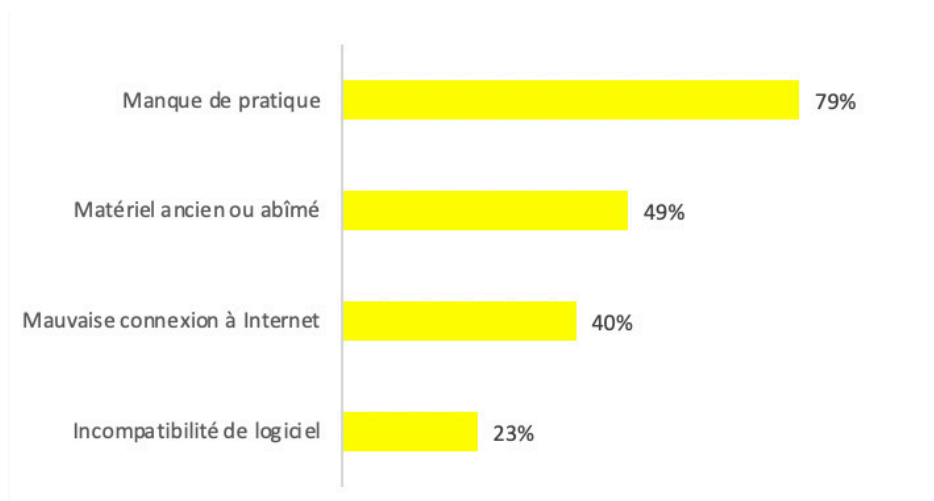
- Taux de structures locales qui comptent entre trois quarts et la totalité de membres à l'aise avec l'utilisation de l'informatique
- Taux de structures locales qui comptent entre la moitié et trois quarts de membres à l'aise avec l'utilisation de l'informatique
- Taux de structures locales qui comptent entre un quart et la moitié de membres à l'aise avec l'utilisation de l'informatique
- Taux de structures locales qui comptent moins d'un quart de membres à l'aise avec l'utilisation de l'informatique

L'équipement informatique :  
un enjeu pour au moins un quart des structures locales



- Taux de structures locales qui comptent moins d'un quart de membres rencontrant des difficultés avec leur équipement informatique
- Taux de structures locales qui comptent entre un quart et la moitié de membres rencontrant des difficultés avec leur équipement informatique

## Des facteurs de difficulté variés

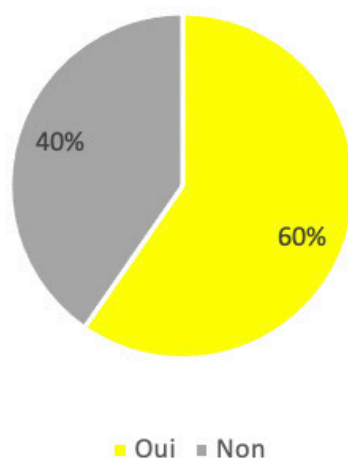


Le niveau de « connexion » du réseau des structures locales d'Amnesty est plutôt rassurant. Plus de la moitié des membres sont relativement bien équipés et à l'aise avec l'utilisation de l'informatique. Ce chiffre ne doit pas néanmoins occulter de fortes disparités entre territoires. L'accès à Internet est ainsi plus ardu dans les zones rurales.

Par ailleurs, un bon équipement informatique représente un coût non négligeable qui peut freiner certains membres dans leurs activités. En cette période où beaucoup d'échanges se font de manière virtuelle, il faut garder à l'esprit qu'une partie des militants ont donc des problèmes techniques (ordinateur ancien, enceintes défectueuses, mauvaise couverture du réseau, etc.) pour se connecter de manière fluide à leurs boîtes mail ou aux visioconférences. Beaucoup de responsables de groupes et de cercles d'action ont tenté de compenser ces difficultés en faisant accéder ses membres à la vie collective par téléphone.

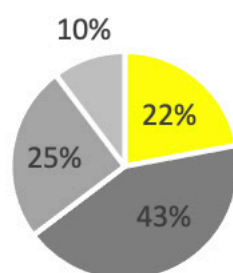
## LES RÉUNIONS EN LIGNE

### Près de deux tiers des structures locales ont organisé des réunions en ligne



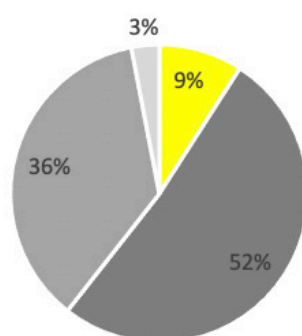
Dans 94 % des cas, un ordre du jour a été établi avant la réunion et 97% de ces réunions ont donné lieu à des comptes rendus partagés avec l'ensemble des membres.

### Un taux de participations aux réunions en ligne plutôt élevé



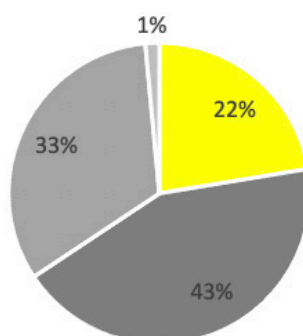
- Taux de participation compris entre 75 et 100%
- Taux de participation compris entre 50 et 75%
- Taux de participation compris entre 25 et 50%
- Taux de participation compris entre 0 et 25%

### La qualité des liaisons téléphoniques pas toujours au rendez-vous



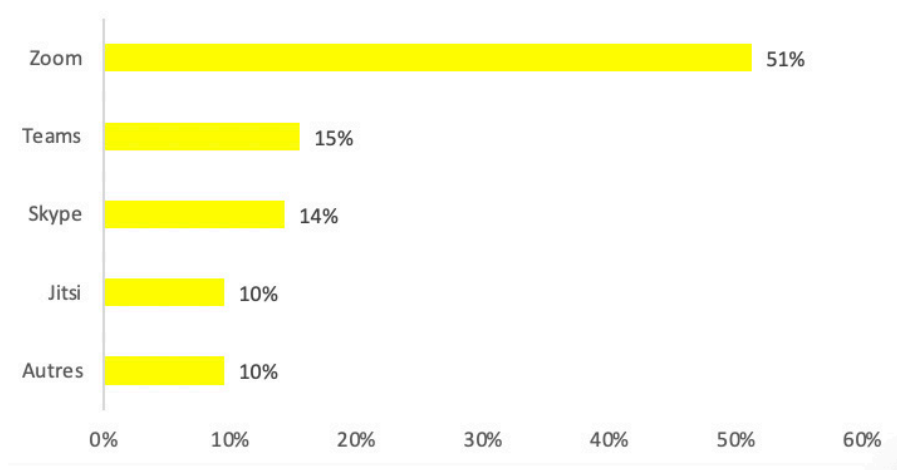
- Excellente
- Etonnamment bonne
- Un peu ardue
- Catastrophique

### La qualité des échanges pendant les réunions plutôt bonne malgré la distance



- Excellente
- Etonnamment bonne
- Un peu ardue
- Catastrophique

## Zoom : logiciel de réunion en ligne le plus utilisé



Si de nombreuses structures locales ont tenté de maintenir un lien entre leurs membres en 2020 grâce à l'organisation de quelques réunions, l'ensemble du réseau est unanime sur le fait que la convivialité a été la première victime des restrictions sanitaires. Les réunions en ligne sont « mieux que rien » mais, comme pour les actions de mobilisation, l'envie fait défaut et la préférence va clairement au présentiel.

## LES FORMATIONS

19 sessions de formation étaient programmées en 2020 au secrétariat national. Du fait de la pandémie ayant conduit à deux épisodes de confinement, ainsi qu'à des mesures de précaution pour en éviter la propagation, cinq formations seulement ont pu se tenir en présentiel et deux se sont tenues à distance, comptabilisant au total 169 participants rattachés à 45 structures locales différentes.

En région, 30 sessions de formation (tous formats confondus) ont pu être organisées et ont permis de toucher 501 personnes. Les formations les plus suivies ont été celles de la campagne « Silence, on arme », suivie des « Indispensables d'Amnesty » et de « Diversifier ses lieux et publics d'intervention en éducation aux droits humains ».

L'année 2020 a été mise à profit par le service formation pour la conception de parcours de formation à distance dont la mise en place se déroulera en 2021.

Contact : [formation@amnesty.fr](mailto:formation@amnesty.fr)

## LES OUTILS DE COMMUNICATION

### L'espace militant du site amnesty.fr

En 2020, « Mon actu engagée » (la newsletter mensuelle de notre mouvement militant) a été la page de l'espace militant du site internet d'AIF la plus consultée. Viennent ensuite la page « Commande de matériel » et la page « Organiser une projection-débat » (malgré la fermeture des salles pendant plusieurs mois l'an dernier).

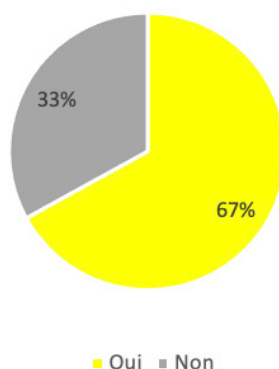
Courant 2021, un travail d'amélioration de l'espace va être engagé avec la participation de militants, basé sur un questionnaire dédié, envoyé à l'ensemble des structures locales au printemps 2020.

### Les outils en ligne « amnestyfrance.fr »

Fin 2019, 128 structures locales avaient une messagerie « @amnestyfrance.fr ». Leur nombre est passé à 171 fin 2020 (13 antennes jeunes, 15 régions et 143 groupes locaux et cercles d'action). Au dernier trimestre, une aide personnalisée sur les sujets numériques (messagerie, réseaux sociaux, mais surtout outils de la suite Office 365) a été proposée à tous les militants. Teams, dont l'utilisation est devenue indispensable en période de Covid, a généré plus de 30 formations à distance.

### Les réseaux sociaux

#### Deux tiers des structures locales communiquent au moins sur un réseau social



Les actions « de rue » étant rendues quasi impossibles en 2020, les actions en ligne se sont multipliées et la demande d'accompagnement sur les réseaux sociaux s'est donc particulièrement accentuée. Malgré les réticences de nombreux militants à utiliser ces outils pour des raisons éthiques (ou plus simplement parfois par manque de temps), Facebook est le réseau social le plus utilisé parmi les structures locales d'AIF (74%), suivi de Twitter (17%) et d'Instagram (9%).

Une enquête sur le besoin des structures locales en matière de gestion de réseaux sociaux a mis en évidence un besoin d'accompagnement. Comme pour les outils Microsoft 365, des formations à distance individuelles pour permettre une prise en main pas à pas de Twitter, Instagram et Facebook, ainsi que de courts tutoriels vidéo seront donc proposés en 2021.

### Les demandes de listes de contacts

Les occasions de rencontrer le public et les membres de son territoire ont été peu nombreuses en 2020. Aussi, les demandes de listings de contacts mails de membres se sont concentrées sur la fin de l'année et les 10 Jours pour signer. Il y a eu en tout 80 demandes en 2020 contre 149 en 2019.

## LE MATÉRIEL D'ACTION

La création de nouveaux matériels ainsi que l'envoi de ceux-ci ont fonctionné à faible régime en raison de la crise sanitaire et de l'impossibilité d'utiliser du matériel à certaines périodes de l'année.

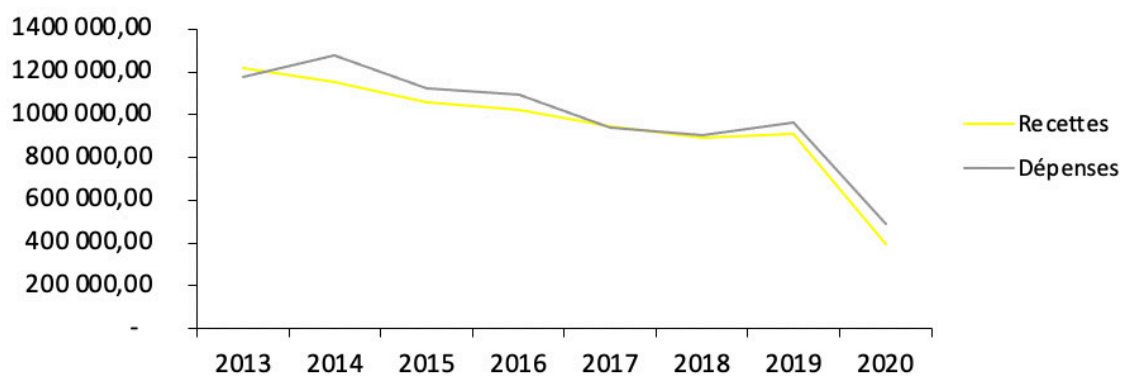
Toutefois, les militants ont pu compter sur du matériel renouvelé pour des temps forts comme les 10 Jours pour signer, les Marches des fiertés ou pour les festivals sur la campagne « Silence, on arme ». En 2020, douze nouveaux matériels ont ainsi été créés.

En tout, 1 063 commandes ont été passées par 249 structures locales. En 2019, 1 945 commandes avaient été passées par 257 structures locales.

Les articles les plus commandés ont été : Bref, La Chronique, le livret « Bienvenue chez Amnesty » et les stylos. Contact : [diffusionparis@amnesty.fr](mailto:diffusionparis@amnesty.fr)

## LE BUDGET CONSOLIDÉ DES GROUPES LOCAUX

Une baisse compréhensible des recettes et dépenses des structures locales



En 2020, la trésorerie consolidée des groupes est proche des 770 000 euros au 31 décembre 2020. Les recettes et les dépenses ont évidemment été divisées par deux en raison de l'annulation de nombreuses ventes au profit d'Amnesty, dont en premier lieu les traditionnelles foires aux livres locales.

Au-delà des fonds collectés à leur niveau par le biais d'opérations sur place, les structures locales ont la possibilité de solliciter le Fonds pour le financement de projets d'animation et de visibilité des régions et des groupes. En 2020, 17 projets ont bénéficié d'un soutien financier : 6 ont pu être réalisés, 3 ont été reportés et 8 ont été annulés.

# LA PARTICIPATION À LA VIE DU MOUVEMENT

## À L'ÉCHELLE NATIONALE

Prévue initialement les 20 et 21 juin 2020 à Pau, l'Assemblée Générale d'Amnesty International France s'est finalement tenue à distance les 10 et 11 octobre.

334 membres se sont connectés pour participer à cette assemblée inédite, entièrement dématérialisée. Les enjeux étaient nombreux, à commencer par les élections qui ont pu avoir lieu malgré quelques accrocs techniques. Le Conseil d'administration a été renouvelé en grande partie.

Un certain nombre de résolutions ont été retirées pour être déposées en 2021, les conditions n'étaient en effet pas réunies pour pouvoir débattre suffisamment et amender. Huit résolutions ont tout de même été maintenues et toutes approuvées.

En plus des votes, Jewher Ilham et Geraldine Chacón ont pu témoigner de leur situation, et nous avons eu la chance de pouvoir leur relayer en direct les questions des membres. Tout au long de l'assemblée, le « chat » a d'ailleurs permis de maintenir un peu d'interactivité et d'échanges avec l'ensemble des participants.

Malgré le contexte sanitaire, Amnesty France a donc réussi à mettre en place une organisation ayant permis de tenir cet événement de manière virtuelle. Cap désormais sur l'assemblée virtuelle de 2021 qui devrait voir l'ouverture de salons virtuels pour faciliter les échanges entre les participants.



Geraldine Chacón © Fabiola Ferrero/VII Mentor Program



Jewher Ilham © coll privée

## À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Les structures locales d'AIF sont réparties en trente régions géographiques animées par des équipes régionales. Celles-ci sont composées d'un ou d'une responsable, d'un ou d'une responsable adjointe, d'un ou d'une trésorière et de plusieurs relais.

Leur rôle est de piloter et dynamiser la vie militante du mouvement au niveau régional. Les équipes régionales préparent le plan régional de formation, imaginent les projets de la région, élaborent le budget, peuvent assurer les relations avec les médias locaux et, surtout, font la promotion de l'engagement en faveur des droits humains.

La situation en 2020 a impacté la mission de ces équipes. Pour autant, la vie régionale a été très importante dans le soutien aux structures locales, en lien avec les équipes du secrétariat national. Créer du lien entre les structures, être au plus près du terrain, constituer cet échelon intermédiaire indispensable à la compréhension des enjeux locaux : voici comment les équipes régionales se sont montrées essentielles l'an passé.

Au travers de temps d'échanges réguliers sur le second semestre 2020 avec les responsables régionaux, nous avons pu clarifier des axes de développement commun avec pour objectif de proposer un accompagnement et un soutien adaptés pour les régions et structures locales en difficulté. Sans oublier bien entendu le partage d'expériences, car les différentes régions ont des fonctionnements et des approches différents. Ce travail et cette collaboration auront permis d'échanger autour des problématiques telles que la présence sur les réseaux sociaux, les outils de communication disponibles, le lancement de la communauté « Mobilisés pour les droits humains », les rencontres de l'engagement organisées par l'équipe de la mobilisation, les plateformes en ligne de recherche de bénévoles, l'appropriation des outils numériques mis à disposition via office 365 (avec le soutien notamment d'une ressource bénévole au SN).

# RÉCITS D' ACTIONS MILITANTES

Textes complets à retrouver sur le site amnesty.fr

Publié le 09.01.2020,  
Noisy-le-Grand.



## L'ANTENNE JEUNES DU LYCÉE INTERNATIONAL DE L'EST PARISIEN ORGANISE SA PROJECTION-DÉBAT POUR LES RÉFUGIÉS

L'Antenne Jeunes du Lycée International de l'Est Parisien a mobilisé plus d'une cinquantaine de personnes lors d'une projection-débat sur le thème de l'accueil des réfugiés en France.

## À CHARTRES, DES RÉFUGIÉS SYRIENS RACONTENT LEUR ARRIVÉE EN FRANCE

Pour la Journée mondiale des réfugiés, le samedi 20 juin, le groupe chartrain d'Amnesty international a récolté une série de témoignages de réfugiés arrivés en France entre 2017 et 2020, et les a diffusés sur les réseaux sociaux. Objectif : déconstruire les préjugés et rappeler que "la France est une terre d'asile".



Publié le 25.06.2020, Chartres.

Publié le 08.07.2020, Niort.



## COVID-19 : A NIORT, DES MOBILISATIONS STATIQUES POUR DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS

Le 27 juin, une dizaine de membres d'Amnesty International a organisé deux manifestations statiques dans le centre-ville de Niort. Leur but : remettre l'action et la lutte contre les atteintes aux droits humains au devant de l'actualité, tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19.

Publié le 30.04.2020, Rouen



## DES FLEURS DE LA LIBERTÉ

### POUSSENT DANS LES JARDINS

### EN SOUTIEN À YASAMAN ARYANI

Le 10 avril 2020 marquait les un an de l'arrestation de Yasaman Aryani, militante féministe emprisonnée pour avoir milité pacifiquement contre le port obligatoire du voile en Iran. Pour l'occasion, nos militants ont fait éclore une multitude de fleurs de la liberté dans les jardins.

## SUR LE CAMPUS DE CHOLET, « SOURIEZ,

### VOUS ÊTES STÉRÉOTYPÉS ! »

Lutter contre les stéréotypes, les préjugés, sensibiliser aux discriminations, aider à l'acceptation de soi et des autres.



Publié le 03.08.2020, Cholet.

Publié le 09.07.2020,  
Mandagout.



## RASSEMBLEMENT POUR LE PEUPLE

### SYRIEN DANS LES CÉVENNES

Le samedi 14 mars, juste avant le confinement, nous avons organisé une manifestation de soutien au peuple syrien sur la commune de Mandagout (Cévennes gardoises), commune où 2 familles syriennes ont été accueillies et sont installées depuis 2016 et 2019.

## LE PRIX LIBERTÉ 2020 A ÉTÉ REMIS

### EN SOUTIEN À LOUJAIN AL HATHLOUL,

### MILITANTE DES DROITS DES FEMMES

Figure emblématique des droits des femmes en Arabie Saoudite, Loujain Al Hathloul a reçu le Prix Liberté 2020. En prison depuis 2 ans, ce sont ses sœurs qui ont réceptionné le Prix lors du Forum mondial Normandie pour la Paix. L'un de nos militants leur a remis le trophée.



Publié le 28.09.2020, Caen.

**Pour le respect des droits humains,  
rejoignez nos combats, partagez nos victoires.**

Nous sommes un mouvement de plus de 7 millions de personnes qui se battent pour faire respecter les droits humains.

Cette force du collectif nous permet d'avoir un impact concret : chaque action est un pas vers la victoire et chaque victoire nous conduit à la suivante.

Nous sommes impartiaux et indépendants de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse.



**ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.**

